

Procès-verbal de Classement Performanciel P/MC selon e-Cahier CSTB n°3562*

Procès-verbal n° 07-26005339 du 4 juin 2007

— valable 5 ans jusqu'au 30 juin 2012, sauf annulation ou modification —

annule et remplace le PV n°RT01-103 du 16/10/2001

REVETEMENT DE SOL A USAGE INDUSTRIEL

Système HIMFLOOR SL Conductive AS⁽¹⁾

épaisseur nominale 2 mm

SYSTEME PRESENTE PAR : **HIM France**
Rue Groupe MANOUKIAN
Bâtiment C – Zac Clé Saint-Pierre
78996 ELANCOURT CEDEX

FORMULATEUR CONCEPTEUR : **HIM**

DESCRIPTION DU SYSTEME :

Système de revêtement de sol à base de résine synthétique bi-composants comprenant :

- Primaire constitué du mélange de résine époxydique « Himfloor Primer 36 RC » appliqué à raison de 350 g/m²,
- Couche conductrice constituée du mélange de résine époxydique « Himfloor SL Conductive Undercoat »⁽¹⁾ appliquée à raison de 150 g/m²,
- Couche de masse constituée du mélange de la résine « Himfloor SL Conductive Topcoat »⁽¹⁾ et de sables de silice « Him – SL Cond.Diss. »⁽¹⁾ en rapport 2/3, appliquée à raison de 3,4 kg/m²,
- Couche de finition constituée du mélange de résine polyuréthane « Himfloor FC AS »⁽¹⁾, appliquée à raison de 100 g/m²

⁽¹⁾ : Le présent procès-verbal ne traite pas des propriétés électriques du revêtement ; les mentions « conductive », « dissipative » et « AS » employées dans les documents techniques le sont sous la responsabilité du formulateur.

CARACTERISTIQUES OBTENUES selon Rapport d'Essais annexé n°RSET- 07-26005339 du 4 juin 2007

Caractéristiques d'identification :

Epaisseur totale moyenne : 2,21 mm
Masse surfacique totale moyenne : 4 390 g/m²
Rapport Masse (kg/m²) / Epaisseur (mm) : 1,99

Classement performanciel du système décrit, dans les conditions normales de température et d'entretien :

P/M

i	p	r	u
2	3	2	4

P/C

a1	a2	b1	b2	s1	s2	s3	s4	s5
3	3	3	2	3	2	2	3	3

" i " pour choc (impact) ; " p " pour poinçonnement ; " r " pour ripage ; " u " pour usure par roulage).

a1 = acide acétique à 10%, a2 = acide sulfurique à 20%,
b1 = soude caustique à 20%, b2 = amines et leurs sels

s1 = méthanol, s2 = trichloréthylène, s3 = essences, s4 = huile de moteur, s5 = liquide de frein.

ou, de façon simplifiée :

P / M 2.3.2.4 - **P / C** 3.3.3.2.3.2.2.3.3

Le classement a été obtenu sur support béton tel que prescrit par la norme NF P 11-213-1 (DTU 13.3-1, « Dallages à usage industriel ou assimilés »), dosé à 350 kg/m³ de ciment CEM II / B-M (LL-S) 32,5 R, de résistance en compression supérieure à 25 MPa.

Le Technicien responsable des essais

Christophe MICHEL

L'Ingénieur responsable de secteur

Gilbert FAU

* : le e-Cahier CSTB n°3562 est le nouveau référentiel technique de classement PMC.

Le présent procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques des maquettes soumises aux essais, préparées et réalisées avec les composants décrits et dans les conditions précisées dans le rapport d'essais mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

La liste des procès-verbaux en cours de validité est tenue à jour par le CSTB et disponible sur le site www.cstb.fr.